



GUIDE DES ITINÉRAIRES cyclables



COTELUB
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SUD LUBERON



Soutenu
par



ÉDITO

Se déplacer à vélo dans le sud Luberon c'est non seulement une façon de profiter pleinement de la beauté de nos paysages, mais aussi de bénéficier des bienfaits d'une mobilité douce. Il nous paraissait donc utile de vous proposer ce guide des itinéraires cyclables.

Ce guide représente notre engagement à promouvoir des solutions de mobilité respectueuses de l'environnement, à améliorer la qualité de vie de nos habitants, et à créer des espaces plus conviviaux. Le vélo n'est pas seulement destiné aux petits et grands sportifs, c'est aussi un moyen de promouvoir un mode de vie bon pour la santé, de renforcer les liens sociaux et de réduire notre empreinte carbone. Il incarne notre vision d'un territoire plus vert, plus sain, et plus agréable à vivre. Que vous soyez un cycliste passionné, un amateur occasionnel ou que

vous envisagiez simplement de pédaler pour la première fois, ce guide est votre compagnon idéal pour explorer notre beau territoire, réaliser vos trajets du quotidien ou vous rendre au travail.

Nos équipes de COTELUB ont beaucoup travaillé pour parvenir à ce résultat et ont eu beaucoup de plaisir à rédiger ce guide, à découvrir et à construire ces itinéraires. Je suis sûr que vous saurez apprécier ce travail, leur travail.

Alors, on y va ?

— **Robert TCHOBDRENOVITCH**
Président de la Communauté
de communes sud Luberon

Bienvenue dans le guide des itinéraires cyclables du Sud Luberon !

Les itinéraires cyclables présentés dans ce guide matérialisent les liaisons recommandées aux cyclistes pour se rendre d'un village à l'autre sur le territoire de COTELUB. Il s'agit de chemins communaux ouverts à la circulation accueillant un trafic modéré et apaisé, compatible avec une pratique cyclable sécurisée.

Ces voies partagées ne font pas l'objet d'aménagements cyclables particuliers, mais sont jalonnées par des panneaux directionnels et des pictogrammes apposés au sol. De la signalisation routière est ponctuellement présente pour concourir à l'apaisement des flux motorisés.

Tous ces chemins offrent un revêtement confortable et un dénivelé modéré. Ils sont principalement dédiés aux habitants du territoire pour leurs déplacements du quotidien.

Ce livret a été réalisé avec le soutien technique et financier de l'ADEME dans le cadre du programme CEE AVELO 2.

VÉLO ET SANTÉ	04
ÉQUIPEMENTS À VÉLO	05
CARTES DES ITINÉRAIRES	06 – 17
INFORMATIONS UTILES	18
TRANSPORTS ET INTERMODALITÉS	19



VÉLO ET SANTÉ

6 bienfaits essentiels



1

Amélioration de la condition cardiovasculaire
grâce à la stimulation du muscle cardiaque.

2

Réduction du risque de maladies chroniques
telles que le diabète de type 2 ou l'hypertension.

3

Amélioration de la santé mentale.
Le vélo favorise la libération d'endorphines, améliorant ainsi l'humeur et réduisant le stress, l'anxiété et la dépression.

4

Amélioration de l'équilibre et de la coordination
réduisant les risques de chutes.

5

Amélioration de la qualité du sommeil.
La pratique du vélo favorise un sommeil plus profond et réparateur, aidant à lutter contre l'insomnie.

6

Stimulation du système immunitaire
aidant à combattre les infections et à rester en meilleure santé.

LE VÉLO, UN MODE DE DÉPLACEMENT AUX MULTIPLES ATOUTS

L'impact positif du vélo sur l'environnement est un atout à souligner. Selon une étude internationale, celles et ceux qui se déplacent chaque jour à vélo réduisent leur impact carbone de 84 % par rapport à ceux qui optent pour des transports motorisés (hors vélo électrique). Si le vélo ne peut pas remplacer la voiture pour tous nos déplacements, de nombreux trajets du quotidien peuvent se faire en pédalant : faire ses courses, aller à la bibliothèque, ou encore, aller au travail.

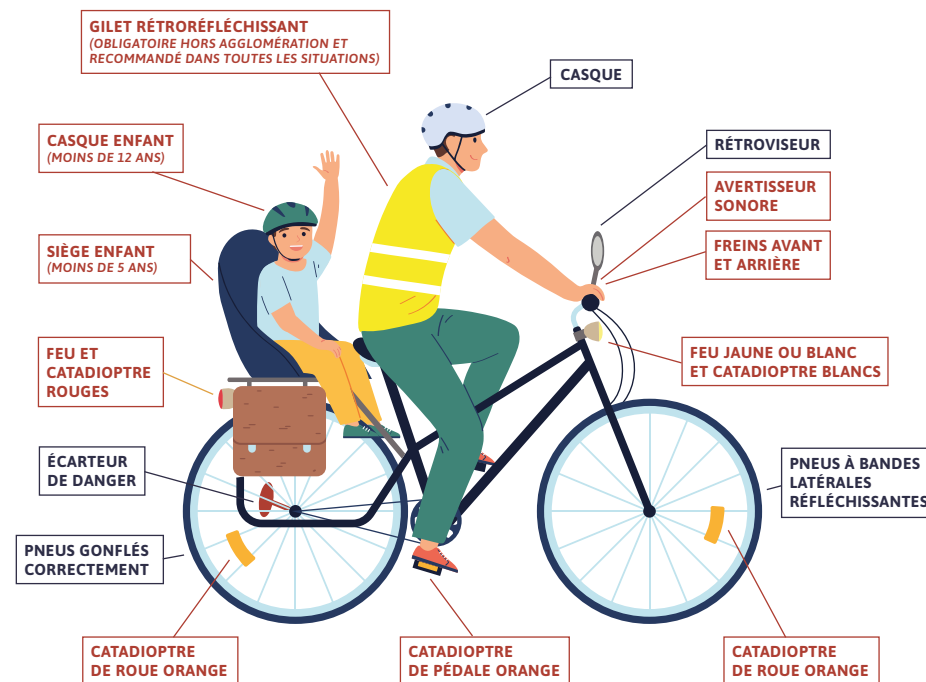
Le « vélotaf » comporte de nombreux avantages. Une étude de l'Insee, parue en janvier 2017, indique par exemple que les salariés cyclistes ont 15 % d'arrêts maladie en moins. Ainsi, cette pratique impacte notre santé et influe sur notre moral, nous rendant donc encore plus productifs. Mais si le « vélotaf » est un avantage pour l'employeur, il l'est aussi pour l'employé. C'est une façon simple et agréable de commencer et de finir sa journée pour aller au travail à l'air libre !

À noter, l'employeur peut verser un forfait mobilités durables à ses salariés qui utilisent un moyen de transport durable (incluant le vélo) pour leurs trajets professionnels. Cette prise en charge n'est pas obligatoire, il faut se renseigner auprès de son employeur.

ÉQUIPEMENTS À VÉLO

OBLIGATOIRES

RECOMMANDÉS



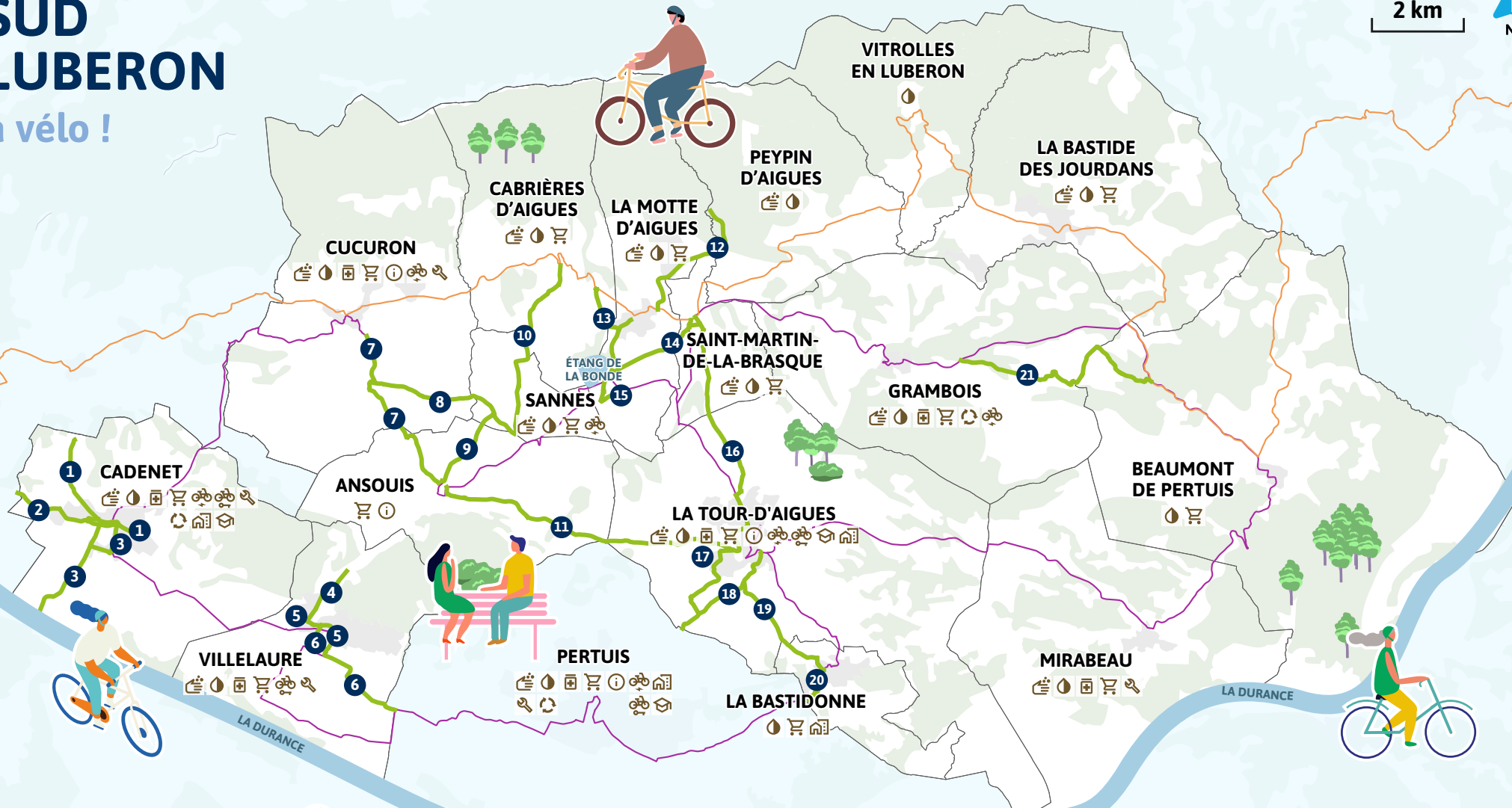
BONNES PRATIQUES ET CONSEILS AUX CYCLISTES

Entretien du vélo : prenez l'habitude de vérifier régulièrement la pression de vos pneus, l'état de vos freins et la lubrification de votre chaîne. Un vélo bien entretenu est plus agréable à conduire, plus sûr et a une durée de vie plus longue.

Partage de la route : votre sécurité et celle des autres usagers de la route sont essentielles. Respectez le code de la route, signalez vos intentions de changement de direction et soyez vigilant envers les voitures, piétons et autres cyclistes.

Planification : planifiez votre trajet à l'avance, cela vous permettra de découvrir de nouveaux chemins et de vous éloigner des routes fréquentées principalement par les voitures. Il existe souvent des chemins alternatifs !

SUD LUBERON à vélo !



- Itinéraires cyclables COTELUB
- Autour du Luberon à vélo (V863)*
- Le Pays d'Aigues à vélo*
- Limites communales



Jalonnement des itinéraires :
 Autour du Luberon à vélo (V863) : chaque sens est signalé par une couleur
 Le Pays d'Aigues à vélo : Pastille numérotée vide en sens horaire et pleine en sens anti-horaire
 Attention, ne pas confondre la pastille du Pays d'Aigues à vélo et l'itinéraire n°14 de COTELUB

- Atelier de réparation
- Eau potable
- Toilettes
- Location de vélo
- Office de tourisme
- Borne de recharge
- Pharmacie
- Pôle d'échange multimodal
- Alimentaire
- Collège
- Zone d'activité

Découvrez les itinéraires cyclables sur votre smartphone à l'aide de l'application gpxviewer





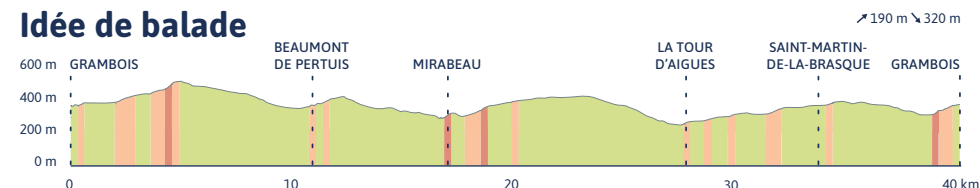
SECTEUR EST



N° de liaison	Départ	Arrivée	Principales voies empruntées	Distance (km)	Durée (moyen.)
21	Grambois	Beaumont de Pertuis	Route de Beaumont (D122), Chemin du Grés, de Causterie et de la Neuve, D42	10,7	40 min.



Idée de balade



Le parcours de Michel

Michel habite à Grambois et aime faire du vélo pendant son temps libre. Il réalise souvent une partie de l'itinéraire « Le Pays d'Aigues à Vélo » (Beaumont-de-Pertuis - Mirabeau - La Tour d'Aigues - Saint-Martin-de-la-Brasque - Grambois).

En cas de besoin, il peut recharger la batterie de son VAE au PEM du Moulin du Pas à Grambois (ouverture prévue à l'été 2024). Tout au long du parcours, il redécouvre son territoire et profite des beaux paysages.

LE VÉLO PERMET À MICHEL DE PROFITER DU GRAND AIR ET DE RETROUVER SES AMIS CYCLISTES LE TEMPS D'UN WEEK-END.

Les astuces de Michel

Pour rejoindre l'itinéraire « Le Pays d'Aigues à Vélo » depuis Grambois vers Beaumont de Pertuis, privilégiez le *chemin du Grés* 21, via les hameaux de Cadode et du Destel, au lieu de la portion située sur la D122. Cela n'ajoute que 300 mètres à votre parcours tout en vous assurant une expérience plus paisible !

Pour rejoindre Beaumont-de-Pertuis, depuis Vitrolles-en-Luberon, vous pourrez emprunter l'itinéraire « Autour du Lubéron à vélo ». Si vous le souhaitez, prolongez votre trajet en suivant « Le Pays d'Aigues à vélo ».

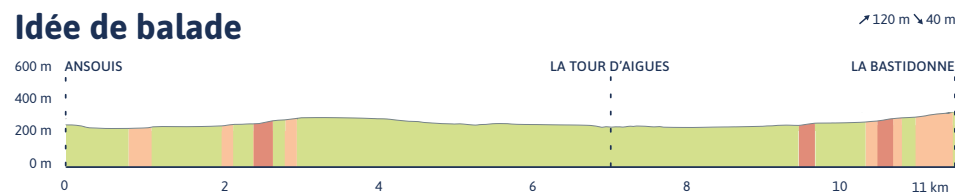


SECTEUR SUD



N° de liaison	Départ	Arrivée	Principales voies empruntées	Distance (km)	Durée (moyen.)
4	Villelaure	Sortie Villelaure (Dir. Ansois)	Rue Forbin de Janson, Route d'Ansois	2,2	8 min.
5	Traversée du village de Villelaure		Rue Forbin de Janson, Chemin des Curates, Avenue Jean Moulin	1,6	6 min.
6	Villelaure	(Dir.) Pertuis	Chemin de la Plaine, des Frigouliers et des Bastidons	2,3	8 min.
11	Ansois	La Tour d'Aigues	Chemin de Pertuis, Route de Pertuis (D56), Chemin d'Ansois à La Tour d'Aigues et du Plan	7,7	30 min.
18	La Tour d'Aigues	(Dir.) Pertuis (via Le Tourel)	Chemin de Verdache et du Tourel	3,1	9 min.
19	La Tour d'Aigues	La Bastidonne	Chemin de Verdache, de La Tour à La Bastidonne et de Venas	4,3	21 min.
20	La Bastidonne	(Dir.) Pertuis	Rue de Fontvieille, Chemin des Condamines	1	4 min.

Idée de balade



Le parcours de Pascal

Pascal habite à Villelaure et se rend tous les matins à vélo à la gare routière de Pertuis où il prend un car pour Aix-en-Provence.

Il emprunte les *chemins de la Plaine et des Bastidons* via la liaison **6** et récupère ensuite l'itinéraire « Le Pays d'Aigues à Vélo » sur la commune de Pertuis pour rejoindre la gare (8 km - 32 min).

Parfois, le soir, quand il rentre chez lui, Pascal fait un léger détour et emprunte une portion de la liaison « Le Pays d'Aigues à Vélo » (Pertuis - Villelaure) en longeant la Durance (10 km - 45 min).

POUR PASCAL, LE VÉLOTAF EST UN MOYEN DE FAIRE UN GESTE POUR LA PLANÈTE EN PRIVILÉGIANT UNE MOBILITÉ DOUCE.

La suggestion de Pascal

Pour rejoindre Pertuis depuis Villelaure, préférez les liaisons cyclables de COTELUB comme la **6** et/ou l'itinéraire comme « Le Pays d'Aigues à vélo ».

Ainsi, vous emprunterez des voies communales plus agréables, telles que le *chemin de la Plaine et de Saint-Marc*, évitant la D973.

Bien que cela allonge votre parcours de quelques centaines de mètres, cela vous offre davantage de sécurité et une expérience plus dépaysante lors de votre trajet !

INFORMATIONS UTILES

Réparer, louer et acheter son vélo

Station Bee's

12 Place Mirabeau
CADENET
04 90 68 32 41

Recyclette (atelier solidaire et participatif)

Rue de la Cabrérade
CUCURON
06 50 44 07 36

Location & Mobilité

Gualchierotti

598 Bd Saint-Roch
LA TOUR D'AIGUES
06 26 36 37 31

Be Bike Aix


2350 Route de Pertuis
MIRABEAU
06 38 22 74 45

Cycles Villelaure

22 Chem. des Curates
VILLELAURE
04 90 09 94 68

Lou Massi Location

72 Hameau de Callier
VILLELAURE
06 81 88 79 04

 Atelier de réparation

 Location de vélo

 Achat de vélo

AIDE À L'ACHAT

Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre issues des transports et remédier aux problèmes croissants liés à la circulation automobile, les autorités nationales et locales encouragent l'utilisation de moyens de déplacement plus écologiques, notamment en offrant des incitations financières pour l'achat de vélos et de vélos à assistance électrique, sous certaines conditions.

Depuis juillet 2021, l'État a instauré le « bonus vélo », une aide financière soumise à des conditions spécifiques, destinée à encourager l'achat de vélos à assistance électrique neufs. Cette incitation s'étend, également, à l'achat de vélos cargos. Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de respecter plusieurs critères, notamment certaines conditions de ressources.

Sur notre territoire, La Tour d'Aigues offre une subvention de 100 € aux résidents de sa commune pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Pour connaître votre éligibilité et en savoir plus sur les modalités : <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique>.

LABEL ACCUEIL VÉLO, QUÉZAKO ?

Le label Accueil Vélo est une marque nationale qui garantit un accueil des cyclistes en itinérance et offre des services de qualité le long des itinéraires cyclables.

Un établissement Accueil Vélo peut apporter plusieurs avantages aux habitants du territoire, en plus de ses avantages pour les touristes de passage. Voici ce qu'un tel établissement peut offrir aux résidents locaux :

- **Location de vélo**
- **Réductions et avantages locaux**
- **Réparation et entretien**
- **Informations sur les itinéraires cyclables**
- **Promotion locale de la pratique du vélo**



TRANSPORTS

et intermodalités



PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL (PEM)

La création de PEM est une des priorités de COTELUB dans le cadre de son Schéma de mobilité rurale. L'objectif principal est d'améliorer les services de mobilité offerts aux usagers tout en encourageant l'usage du vélo. Vous pouvez stationner vos vélos dans des abris sécurisés au PEM de Cadenet et prochainement de Grambois (été 2024). Un PEM est également prévu à la halte ferroviaire de Mirabeau.



EMPORTER SON VÉLO DANS LES CARS

Dans les cars, attachez votre vélo sur le support prévu à cet effet à l'arrière ou placez-le en soute. Il est recommandé de contacter le transporteur à l'avance.



Arceaux à vélo



METTRE SON VELO DANS UN ABRÍ VELO SECURISÉ COTELUB

Chaque PEM du territoire COTELUB propose un abri à vélo sécurisé et gratuit. Doté de 6 places, dont 2 avec recharge pour VAE, cet abri est accessible 24h/24 et 7j/7 sur demande d'accès via le site de COTELUB. Chacun s'engage à ne pas laisser stationner son vélo plus de 72h sans utilisation. La demande d'accès se fait directement sur le site de COTELUB : <https://www.cotelub.fr/je-veux/demander-l-acces-a-un-abri-pour-velos-sur-un-pem>. Ou en contactant COTELUB au 04 90 07 48 12.

ARCEAUX À VELO

De nombreux points d'attaches sont installés sur le territoire à proximité des lieux d'accueil du public.



EMPORTER SON VÉLO DANS LES TRAINS TER

Le transport des vélos est gratuit et ne nécessite pas de réservation dans les trains TER, mais la disponibilité des espaces peut être limitée pendant les périodes d'affluence. À l'approche du train, pensez à repérer les emplacements dédiés indiqués par un pictogramme sur les portes extérieures du wagon.



Abri vélo du PEM de Cadenet



QUESTIONS / RÉPONSES

Quel est le rôle de COTELUB en matière de mobilité ?

COTELUB est devenue autorité organisatrice de la mobilité (AOM) en 2021. L'objectif de cette nouvelle compétence -prévue par la Loi d'orientation des mobilités est de développer des offres de déplacement plus propres et moins coûteuses pour améliorer le quotidien des habitants du territoire du sud Luberon et ainsi limiter l'usage individuel des véhicules.

Une des grandes mutations concerne le vélo et son intégration dans des systèmes multimodaux.

Peut-on retrouver d'autres itinéraires en dehors de notre territoire ?

Bien sûr, explorez les nombreuses pistes cyclables touristiques de notre région et des territoires voisins, telles que Le Luberon à Vélo, Le Verdon à vélo et La Méditerranée à vélo. Vous pouvez les découvrir sur le site :



www.veloloisirprovence.com

Vélo Loisir Provence est une association qui regroupe plus de 230 professionnels du tourisme, soucieuse de développer les déplacements à vélo dans les Parcs naturels régionaux du Luberon et du Verdon.

un conseil,
une info ?



COTELUB
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SUD LUBERON

04 90 07 48 12

Communauté Territoriale sud Luberon

Parc d'Activités Le Revol - 128, chemin des vieilles vignes - CS 20 128 - 84 240 La Tour d'Aigues

